

# Formations théoriques en ATO

Bruno HALLER  
DSAC/PN/FOR – 13 juin 2018



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire

# APPENDICE 3 - PART FCL

## Paragraphe A – Cours ATP intégré avion :

- ❑ 750 heures d'enseignement de formation théorique

## Paragraphe B – Cours ATP modulaire avion :

- ❑ 650 heures d'enseignement de formation théorique pour le détenteur d'un PPL (A) ;
- ❑ 400 heures d'enseignement de formation théorique pour le détenteur d'un CPL(A) ;
- ❑ 500 heures d'enseignement de formation théorique pour le détenteur d'un IR(A) ;
- ❑ 250 heures d'enseignement de formation théorique pour le détenteur d'un CPL(A) et IR(A).

# ASPECT REGLEMENTAIRE

- Toutes ces licences et qualifications doivent être détenues par le candidat au moment de l'inscription ;
- Les programmes de formation doivent donc être très clairs en termes de prérequis ;
- Le dossier stagiaire doit comporter une copie de la licence détenue par le stagiaire.

# QUESTIONS ?



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire